

# COMPRENDRE L'ACTUALITE PATRIMONIALE POUR FAIRE LES BONS CHOIX

## LIEUX ET DATES

COMMERCY : 27/02/2025

BELLEVILLE SUR MEUSE : 04/03/2025

## OBJECTIF(S)

Réaliser, au regard de l'actualité récente, les arbitrages nécessaires pour créer, développer et sécuriser son patrimoine professionnel et personnel, grâce aux principaux moyens disponibles pour valoriser dans le temps sa trésorerie et ses capitaux.

## PROGRAMME

**Adapter les stratégies d'entreprise en fonction des évolutions économiques, financières et juridiques récentes : reflux de l'inflation, taux redevenus positifs, gestion des flux financiers d'entreprise**

- Point sur la situation macroéconomique et financière et des incidences sur les entreprises.
- Adapter les stratégies d'investissement et d'emprunt placement en prenant en compte le retour de l'inflation et les taux d'intérêts positifs.
- Y a-t-il des risques et des opportunités à moyen terme ?
- Actualité économique et juridique : adaptation aux contextes financiers actuels et futurs.

**Déterminer sa stratégie d'endettement /placements-investissements au sein de l'entreprise et sur le patrimoine de l'entrepreneur dans une fiscalité fluctuante et incertaine**

- Perspectives des biens et flux professionnels et personnels avec une fiscalité fluctuante et une réforme des retraites toujours sur le fil du rasoir.
- Comparaison cotisations professionnelles + impôt sur le revenu / impôt sur les sociétés + impôts sur dividendes (notion de société holding et investissements en actions).
- Orientation stratégique de transmission.

## PUBLIC ET PRE-REQUIS

Tout chef d'entreprise

## MÉTHODES

Supports Powerpoint avec nombreux schémas et exemples, cas pratiques, échanges interactifs

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION

L'évaluation a lieu tout au long de la formation, lors de mise en pratique sur des cas concrets, des exercices. Une évaluation orale en fin de formation permettra de valider l'atteinte des objectifs.

## INTERVENANT(S)

Xavier COCHET, Consultant en gestion de patrimoine Cerfrance Adheo.



**DURÉE**

1 jour (7 heures)



**DELAI D'ACCES**

Les inscriptions sont possibles 5 jours avant le démarrage de la formation. Au-delà, nous contacter.



**TARIFS**

Personnes éligibles à VIVEA : 100 à 120 € HT selon la prise en charge VIVEA en 2025 et sous réserve de l'accord de financement.

Autres publics : 325 € HT (hors prise en charge par un organisme tiers (OPCO, FAF...))



**ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter avant l'inscription afin d'échanger sur l'accessibilité à la formation et les adaptations possibles.